



**Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville**  
**Province de Québec**

---

# ***Avis public***

## **AVIS DE MOTION DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-02 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Conformément à l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale,

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Geneviève Bureau, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville à l'effet :

QU'un avis de motion a été donné par le conseiller Léonard Gaudette lors de la séance ordinaire du 11 mars 2026 ;

QUE, lors de cette même séance, monsieur Gaudette a présenté et déposé le projet de règlement numéro 2026-02 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ayant pour objet d'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des élus de celle-ci ;

QUE l'adoption du règlement numéro 2026-02 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux sera faite lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026 à 20 h 00 à la Salle du conseil sise au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville ;

QUE ledit projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, sur les heures habituelles d'ouverture. Il est également disponible sur le site web de la Municipalité ([saintbernarddemichaudville.qc.ca](http://saintbernarddemichaudville.qc.ca)).

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,  
Ce 11<sup>e</sup> jour du mois de mars 2026

*Geneviève Bureau*

Geneviève Bureau

Greffière-trésorière adjointe



**Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville**

**CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC**

**Objet :**

**AVIS DE MOTION  
DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-02  
ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS  
MUNICIPAUX**

Je soussignée, Geneviève Bureau, greffière-trésorière adjointe, résidant à Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint en affichant une copie, au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité (<http://saintbernarddemichaudville.qc.ca/>), entre 16 h 00 et 16 h 10, le 11 mars 2026. Il sera également publié dans le journal municipal Le Bermigeois de mars-avril 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11 mars 2026.

*Geneviève Bureau*

Geneviève Bureau

Greffière-trésorière adjointe